



Le lundi 27 mars 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 17 mars 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (38) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, M. Richard LINDE, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Matthieu PRUDHOMME, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Délibération affichée et
exécutoire le : 29/03/2023

Excusé(s) (5) : M. Dominique TOURRES ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Michaël POINTIERE, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Jean-Paul BISIAUX, M. Thibault ROY ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

20 : Comité de jumelage Châteauroux - Gütersloh : subvention 2023

Le comité de jumelage Châteauroux – Gütersloh a été créé le 20 septembre 1977. Depuis, chaque année, des actions liées à la culture, au sport et à l'enseignement sont financées en partenariat entre la ville de Châteauroux et sa ville jumelle.

Afin de favoriser les initiatives et les échanges entre les deux villes sur l'année 2023, et notamment la réception au mois de mai des délégations de la communauté C-Cities, ambitieux projet de coopération culturelle européen entre les villes jumelles de Gütersloh, une subvention de fonctionnement est proposée par la ville de Châteauroux au comité de jumelage Châteauroux – Gütersloh, pour un montant de 14 250 € (montant identique à 2022).

Les élus municipaux membres du conseil d'administration de cette association ne prendront pas part au vote de cette délibération.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder pour l'année 2023 une subvention de 14 250 € au Comité de Jumelage Châteauroux-Gütersloh,

Sans discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés.

M. Jean-Yves HUGON, Mme Liliane MAUCHIEN, Mme Alix FRUCHON, M. Tony IMBERT, Mme Brigitte DION, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Richard LINDE, M. Maxime GOURRU, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH ne prennent pas part au vote.

Signatures :

Le Maire, Gil AVÉROUS.

Les secrétaires de séance, Tony IMBERT et Maxime GOURRU.